



Fiche tarifaire

PRODUIT DE PRÉVOYANCE



Volontés Obsèques Carac (option prévoyance)

*En vigueur au 01/01/2014 - Montants et taux fixés par décision des instances de la Carac
Ces montants et taux sont susceptibles d'être modifiés par les instances de la Carac*

Capital décès

Montant minimum du capital décès choisi à l'adhésion	1 000 euros
Montant maximum du capital décès choisi à l'adhésion	8 000 euros

Versements

Le montant des versements est défini conformément au tarif en vigueur à l'adhésion, en fonction du capital choisi par l'adhérent, de son âge lors de l'adhésion, de la durée et de la périodicité des versements et de la périodicité de paiement.	---
--	-----

Choix du capital évolutif

Le capital évolue chaque année au 1er janvier pour suivre l'indice INSEE Services Funéraires. L'augmentation du capital entraîne l'évolution des versements à échoir.

Frais (inclus dans le tarif)

Frais sur versement	2,50 %
---------------------	---------------

Frais supplémentaires (inclus dans le tarif)

Frais sur versement effectué en périodicité semestrielle	2,00 %
Frais sur versement effectué en périodicité trimestrielle	3,00 %
Frais sur versement effectué en périodicité mensuelle	5,00 %



Volontés Obsèques Carac (option épargne)

*En vigueur au 01/01/2014 - Montants et taux fixés par décision des instances de la Carac
Ces montants et taux sont susceptibles d'être modifiés par les instances de la Carac*

Versements

Versement minimum à l'adhésion	150 euros
Versement minimum ultérieur pour toute autre modalité de règlement	80 euros

Frais

Frais sur versement	2,44 %
Frais sur épargne gérée (hors bonification de l'exercice)	0,55 %

Rachats partiels

Montant minimum racheté	400 euros
Solde minimum après rachat	800 euros

Avances

Montant minimum de l'avance consentie	800 euros
Solde minimum de la valeur de rachat après paiement de l'avance	400 euros
Montant minimum de l'échéance	160 euros

Frais de dossiers en cas d'avance

Frais de dossiers en cas de remboursement prévu la première année	35 euros
Frais de dossiers en cas de remboursement prévu après une année	80 euros



Fiche tarifaire

PRODUIT DE PRÉVOYANCE



Carac
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité
SIREN : 775 691 165 - SIRET : 775 691 165 00127

Siège : 2 ter, rue du Château - 92577 NEUILLY-SUR-SEINE cedex
N° CRISTAL : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé)
www.carac.fr - www.epargnonssolidaire.fr

